

Ecrit par le 21 avril 2026

Le Pontet : un Pôle Prévention & Sécurité flambant neuf pour protéger au mieux ses 17 985 habitants



« Depuis que l'Etat est défaillant, qu'il ne parvient plus à protéger les Français, qu'il parle beaucoup mais agit peu, la situation s'aggrave et elle est devenue l'affaire des communes ». Enfin un local grand (750 m²), lumineux, fonctionnel, un poste de police digne de ce nom, à la hauteur de la mission des agents de la police municipale qui 365 jours et 365 nuits par an quadrillent l'ensemble du territoire du Pontet pour sécuriser la vie de ses riverains.

Ecrit par le 21 avril 2026

Au coeur de la ville, à côté de l'église, face à la place du marché du jeudi, ce site regroupe accueil, armurerie, réfectoire, bureaux pour les brigades de jour, pour les patrouilles de nuit, pour les motards, garages et parking pour une dizaine de voitures, 4 motos, 4 VTT et 2 scooters.

Côté personnels, ils ont doublé depuis l'arrivée de Joris Hébrard à la tête de la municipalité en avril 2014. Ils sont 43 entre les policiers (26), les agents administratifs (4) et ceux qui supervisent les images de video-protection (13). Il est vrai que le nombre de caméras a grimpé en flèche au fil des ans : 84 aujourd'hui pour surveiller les grands axes, les quartiers, pour scruter les carrefours, les commerces, les parkings, le respect du Code de la Route, des panneaux Stop, des feux tricolores, visualiser les plaques d'immatriculation, sécuriser le passage des enfants devant les écoles et des piétons sur les passages cloutés, les interventions des policiers face à certains comportements récalcitrants. « Avec près de 500 réquisitions judiciaires par an, la vidéo fournit des images essentielles au bon déroulement des enquêtes judiciaires. Un mur d'images de 10 écrans simultanés permet de travailler de façon optimale, au service des administrés », souligne le maire.



©Ville du Pontet

En hommage à Eric Masson, le policier du commissariat Saint-Roch d'Avignon, tué en service sur un point de deal le 5 mai 2021, la salle de réunion du Pôle Prévention & Sécurité du Pontet porte son nom. Son papa, Marc Masson était présent lors de l'inauguration.

Ecrit par le 21 avril 2026

Quelques chiffres sur la délinquance en 2024 au Pontet : vols -10,9%, cambriolages - 56%, violences-agressions -46% et dégradations -9%. En présence notamment des députés RN Catherine Rimbart, Hervé de Lépineau, Julien Odoul et Laurent Jacobelli, le maire a rappelé lors de l'inauguration que ce qu'on pourrait appeler un « commissariat de Police Municipale a coûté 2,9M€. 2,2M€ pour la rénovation et l'aménagement, 570 000€ pour le rachat de l'ancienne Caisse d'Epargne, 145 000€ pour le mobilier et le Centre de Supervision Urbaine. L'État a participé à hauteur de 10% du financement. C'est peu pour faire son travail », a-t-il conclu.



Écrit par le 21 avril 2026



©Ville du Pontet

Contact : 04 90 31 66 22

Orange : la gendarmerie ouvre ses portes aux Vauclusiens

Ecrit par le 21 avril 2026



[La Gendarmerie nationale de Vaucluse](#) organise sa désormais traditionnelle journée portes-ouvertes annuelles. L'événement se déroulera ce samedi 24 mai à l'escadron de gendarmerie mobile d'Orange.

A cette occasion, les gendarmes de Vaucluse proposeront notamment des démonstrations du GIGN, des équipes cynophiles, d'interpellation, de la brigade équestre ou bien encore des franchissements opérationnels (voir programme en toute fin d'article).

Cette rencontre entre les pandores du département et les Vauclusiens sera aussi le moment de découvrir différents stands (scène de crime, véhicule blindé, brigade nautique, gendarmerie de l'air, section aérienne de la gendarmerie...) et de participer à de nombreuses animations (simulateur de tir, voiture tonneau, jeux pour enfants, atelier habillage de tenues, exposition de véhicules historiques...).

Au menu de cette journée portes-ouverts des opérations de prévention sur le thème des addictions, de la cybersécurité et des cambriolages. A voir également : de la littérature liée à la gendarmerie, des conférences thématiques (voir ci-dessous) et, bien sûr, des informations sur le recrutement en gendarmerie ainsi que dans toutes les autres armes (aviation, marine et armée de terre).

Ecrit par le 21 avril 2026



Crédit : Gendarmerie de Vaucluse

Ecrit par le 21 avril 2026



Crédit : Gendarmerie de Vaucluse

Ecrit par le 21 avril 2026



Ecrit par le 21 avril 2026

Crédit : Gendarmerie de Vaucluse

Le programme des conférences

- 11h15 : Violences scolaires et harcèlement, un nouveau fléau ?
- 12h15 : Hameçonnage, piratage, rançongiciel, quesaco ?
- 12h45 : Les addictions qui touchent les adolescents ?
- 13h15 : Cambriolage : comment les éviter ?
- 14h15 : Violences scolaires et harcèlement, un nouveau fléau ?
- 14h45 : Hameçonnage, piratage, rançongiciel, quesaco ?
- 15h45 : Les addictions qui touchent les adolescents ?
- 16h15 : Cambriolage : comment les éviter ?



Le programme de la journée

- 10h30 : Interception de véhicule par l'Antenne du groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (AGIGN).
- 11h : Focus de la brigade nautique.

Ecrit par le 21 avril 2026

- 11h30 : Recherche de stupéfiants par l'équipe cynophile.
- 12h : Interpellation par le DSIA (Détachement de surveillance et d'intervention) et l'équipe cynophile.
- 12h30 : Focus de la brigade des forces spéciales air.
- 13h : Attaque de convoi et extraction de VIP par l'AGIGN.
- 13h30 : Focus de la brigade nautique.
- 14h : Interception de véhicule par l'AGIGN
- 14h30 : Recherche de stupéfiants par l'équipe cynophile.
- 15h : Démonstration et présentation du cheval en gendarmerie par le groupe de cavalerie de Marseille.
- 15h30 : Interpellation par le DSIA et l'équipe cynophile.
- 16h : Focus de la brigade des forces spéciales air.
- 16h30 : Attaque de convoi et extraction de VIP par l'AGIGN.

146 communes sur 151

Pour rappel en Vaucluse, la zone d'intervention de la Gendarmerie nationale couvre 146 communes sur 151 en Vaucluse. Son effectif total est de 708 personnels (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 550 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière et une maison de protection des familles. Dans le cadre du programme nationale de création de 200 nouvelles brigades, [le Vaucluse accueille la brigade mobile de la Tour d'Aigues depuis juin 2024 alors que celles de Courthézon et la brigade fixe de Caromb devraient l'être à horizon 2027.](#)

L.G.

Journée portes-ouvertes de la gendarmerie nationale de Vaucluse. Samedi 24 mai. 10h à 17h. Entrée libre et gratuite. Possibilité de restauration sur place. A l'escadron de gendarmerie mobile. 554 avenue Charles De Gaulle. Orange

Ecrit par le 21 avril 2026



Fontaine de Vaucluse : la vallée est vraiment close désormais



Le fond du site de la Fontaine de Vaucluse est désormais fermé. En effet, un portail bloque maintenant l'accès une cinquantaine de mètres avant les positions des anciennes barrières qui indiquaient aux visiteurs les limites à ne pas franchir pour leur sécurité.

Cet aménagement a été mis en place par le Conseil départemental de Vaucluse, propriétaire du chemin menant jusqu'à la célèbre résurgence ayant donné son nom au département ([ndlr : Vallis clausa - la vallée close](#)). Cela en raison des graves risques de chutes de pierres et de blocs depuis les falaises, propriétés de la commune, surplombant les derniers mètres du passage jusqu'à une hauteur de 220 mètres. Une première barrière avait été installée, au printemps 2024, mais de nombreux visiteurs ont

Ecrit par le 21 avril 2026

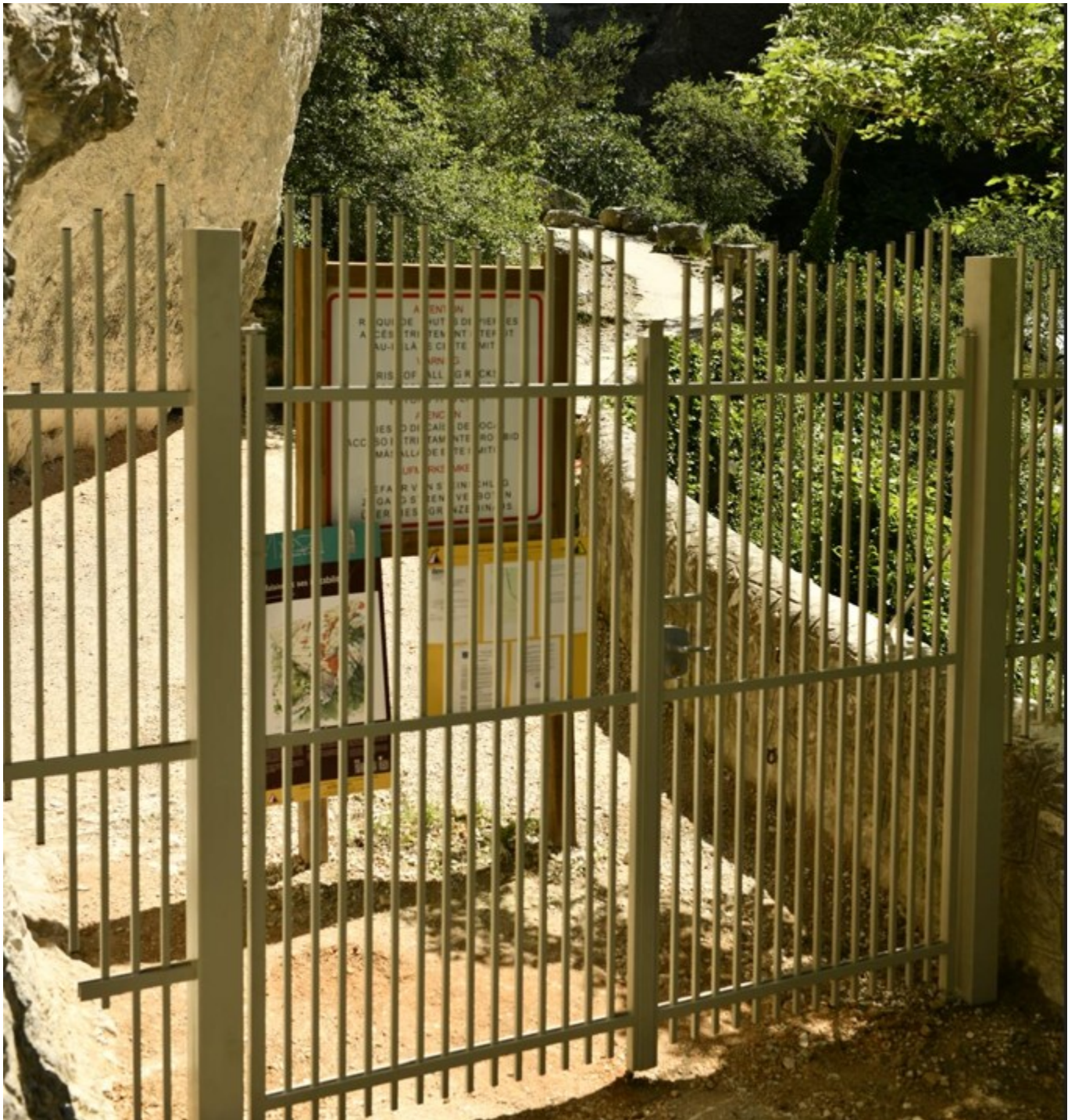
continué à braver l'interdiction. C'est donc dans ce contexte que le Département a décidé une fermeture renforcée via la pose d'un portail plus difficile à franchir.

Des blocs de 350 tonnes

Pour prendre cette décision, le Conseil départemental s'est appuyé sur les conclusions de plusieurs études, dont la dernière remonte à novembre 2023, constatant les aléas très élevés de propagation de chutes de pierres ou de blocs (estimés jusqu'à 350 tonnes) entre l'éperon rocheux et la zone d'accueil du public au niveau du gouffre.

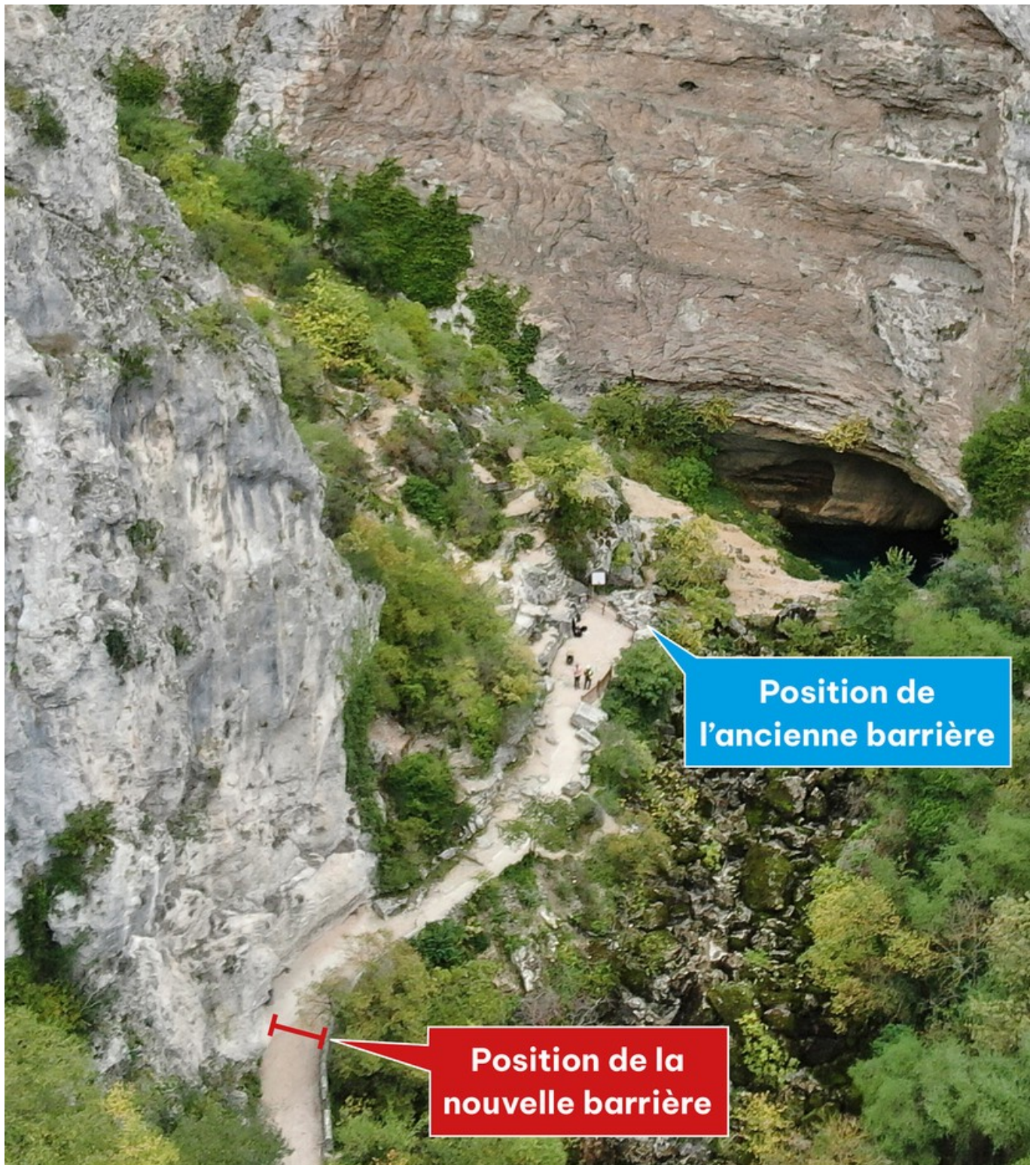
Une situation aggravée par la variation de température entre le gel et le dégel en hiver, la présence de végétation dans les fractures, qui désolidarise le massif rocheux, ainsi que des secousses de faible intensité pouvant déstabiliser les roches puisque le site est en zone sismique modéré.

Ecrit par le 21 avril 2026



Crédit : DR/Département de Vaucluse

Ecrit par le 21 avril 2026



Crédit : DR/Département de Vaucluse

Ecrit par le 21 avril 2026

Plusieurs opérations de sécurisation ont déjà eu lieu

Depuis les années 2000, plusieurs interventions de sécurisation du site ont été mises en œuvre notamment sur l'éperon rocheux dit 'pain de sucre' et à proximité de la grande falaise. Une fermeture provisoire du chemin d'accès avait été déjà mise en place par le Département en décembre 2017 en raison d'un risque avéré. Des travaux de sécurisation des parties rocheuses situées le long du chemin avaient été ensuite réalisés au printemps 2018.

Dans le même temps, la signalisation a été renforcée pour empêcher le public d'accéder au-delà des barrières où le risque de chute de pierres reste très élevé. Des restrictions d'accès ont également été mises en place par la commune en cas de conditions météorologiques défavorables, notamment lors d'épisodes pluvieux importants.

Tout cela ne semble pas avoir été suffisant pour dissuader certains des 800 000 visiteurs annuels de cet espace de 4 700 hectares [classé Grand site](#) de ne pas franchir les limites signalées. Pour preuve, le nouveau portail a déjà été forcé une fois depuis son installation la semaine dernière

Des projets pour accessibiliser à nouveau la Fontaine de Vaucluse

Afin que les visiteurs puissent profiter tout de même du lieu, le Département 'planche' sur différents projets pour en permettre l'accessibilité, même virtuellement.

Ainsi, le Conseil départemental travaille avec la commune, mais aussi l'intercommunalité de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse ainsi que les services de l'Etat, sur la pose d'une caméra offrant une vue du site en temps réel depuis un point sécurisé, la création d'un itinéraire alternatif permettant un accès encadré ou encore l'aménagement d'un belvédère.

Saint-Rémy-de-Provence : les véhicules motorisés interdits au lac de Peiroou

Écrit par le 21 avril 2026



Afin de protéger le site naturel, la Ville de Saint-Rémy-de-Provence interdit l'accès au lac de Peiroou pour tout véhicule à moteur, du 4 avril au 12 septembre. L'arrêté municipal est valable également pour les trottinettes électriques.

La municipalité renouvelle la restriction de circulation sur le chemin des Espagnols pour cette saison, dans le cadre de la lutte contre les incendies et la dégradation d'un [site naturel sensible](#). Les véhicules à moteur sur la voie unique d'accès au lac compromettraient l'arrivée des secours et la sécurité des visiteurs. Tout contrevenant s'expose donc à une amende minimale de 135€.

[Sauf arrêté préfectoral de classification "rouge"](#), la circulation des riverains, piétons, cyclistes (dont vélos électriques), agents de service public ou d'entretien professionnel, pêcheurs encartés et personnes handicapées reste autorisée.

Ecrit par le 21 avril 2026

La ville de Carpentras instaure un couvre-feu pour les mineurs non accompagnés



Dès ce mois d'avril, la municipalité de Carpentras applique un couvre-feu à l'intention des mineurs de moins de 13 ans non accompagnés, chaque nuit de 23h à 6h jusqu'au 31 octobre 2025.

L'arrêté municipal n°207 du 25 mars 2025 prend place dans des lieux publics dits sensibles les et dans les quartiers prioritaires de la ville : Amandiers-Éléphants, Quintine, Villemarie, parc, centre-ville, Pous du Plan et Bois de l'Ubac. Pour ces deux derniers quartiers, le couvre-feu en vigueur concerne également les mineurs ayant moins de 16 ans, à titre expérimental. En fonction des résultats, cette réglementation municipale d'une durée de 6 mois pourra être reconduite après le 31 octobre.

Ecrit par le 21 avril 2026

« Les enfants sont notre priorité, pas de sortie seul après 23 heures »

Cette décision du maire Serge Andrieu vise à endiguer un phénomène en hausse de délinquance des mineurs. Cela concerne aussi bien des actes de troubles à l'ordre public que la sécurité des mineurs, notamment pour faire face à l'embrigadement dans les trafics de stupéfiants. Vulnérables et malléables, les jeunes mineurs sont la cible des réseaux organisés comptant sur leur jeunesse pour les exploiter.

“Assurer la protection des mineurs et garantir la sérénité de tous”

Serge Andrieu, maire de Carpentras

En cas de non-respect de cet arrêté, les mineurs seront reconduits à leur domicile ou acheminés vers un foyer de l'Aide Sociale à l'Enfance. « Cette mesure n'a pas pour vocation de stigmatiser la jeunesse, mais bien d'assurer sa protection et de garantir la sérénité de tous” déclare le premier magistrat. Par cet arrêté, la municipalité s'adresse notamment aux parents et aux acteurs locaux pour une responsabilité partagée et une prise de conscience rapide. Nous devons mobiliser tous les leviers à notre disposition pour protéger et préserver la qualité de vie de nos concitoyens » insiste Serge Andrieu.

Amy Rouméjon Cros

Carpentras : les épiceries de nuit devront fermer à 22h

Ecrit par le 21 avril 2026



La Ville de Carpentras a décidé de renouveler l'arrêté municipal imposant la fermeture des épiceries de nuit à 22h, et ce, dès ce lundi 10 mars.

Cet arrêté, imposant la fermeture des épiceries de nuit à 22h, vise à préserver la tranquillité publique, lutter contre les nuisances nocturnes, protéger les habitants des regroupements tardifs et prévenir les dégradations de l'espace public. « La consommation excessive d'alcool, disponible dans ces commerces, est un facteur aggravant des violences intrafamiliales et de l'insécurité routière, tout comme les produits stupéfiants, indique Serge Andrieu, maire de Carpentras. Il est donc de notre responsabilité d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour limiter ces risques. »

La municipalité de Carpentras avait instauré un premier arrêté similaire en 2022 qui avait engendré des résultats très favorables. Ce nouvel arrêté, qui prendra effet ce lundi 10 mars, devrait s'appliquer pour une durée d'un an. « Face à l'augmentation du narcotrafic, cette réforme devient impérative », ajoute le maire.

Ecrit par le 21 avril 2026

Voyages Arnaud : 160 conducteurs de bus sensibilisés à la sécurité routière



La société de transport [Voyages Arnaud](#), basée à Carpentras, a organisé son 3e Forum de la sécurité routière le 25 février dans son dépôt de Pernes-les-Fontaines.

Destiné à aux chauffeurs de bus de Voyages Arnaud, ce rendez-vous a permis à 160 d'entre eux d'assister à divers ateliers sur le code de la route, sur les effets de l'alcool sur la conduite, sur les risques liés à la vitesse ou encore sur l'entretien des véhicules, animés par la DREAL, le SIDS 84, l'EDSR, la société Michelin, le GMSI 84, mais aussi Voyages Arnaud.

Ecrit par le 21 avril 2026

L'objectif était de renforcer les compétences des conducteurs et de promouvoir les meilleures pratiques en matière de sécurité routière. « La sécurité dans les transports publics est au cœur de l'actualité, pour autant nous tenons à rappeler que nous organisons cet événement pour la troisième fois afin de mobiliser nos collaborateurs autour de nos engagements en matière de prévention des risques », a souligné Jean-Baptiste Fontan, directeur général de l'entreprise carpentrassienne. Ce forum visait également à renforcer le dialogue avec les différents partenaires comme la gendarmerie ou les sapeurs-pompiers.

Délinquance : le Vaucluse accro aux stupéfiants



Le préfet de Vaucluse vient de dresser le bilan de la délinquance dans le département. Si une majorité de chiffres sont à la hausse, en raison notamment de la mobilisation sur le terrain des forces de l'ordre, le Vaucluse reste particulièrement marqué par les activités des

Écrit par le 21 avril 2026

narcotrafiquants.

« La majorité des indicateurs de la délinquance enregistrés dans le Vaucluse par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse entre 2023 et 2024, notamment en ce qui concerne les infractions à la législation sur les stupéfiants (+6,3%), les violences physiques non crapuleuses (+11%), les violences sexuelles (+19,8%), ainsi que les escroqueries et infractions économiques et financières (+12%), constate Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse lors du traditionnel bilan annuel de la délinquance dans le département. En revanche, le nombre de violences physiques crapuleuses est resté stable entre 2023 et 2024, les cambriolages poursuivent leur baisse (-8,3%) et les vols liés à l'automobile ont chuté de 6,2%. Au total, la délinquance générale augmente de 3,4%, contre une augmentation de 7,06% en 2023. »



De Gauche à droite : Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, et Hélène Mourges, procureure de la République du tribunal judiciaire de Carpentras.

Un mouvement de fond

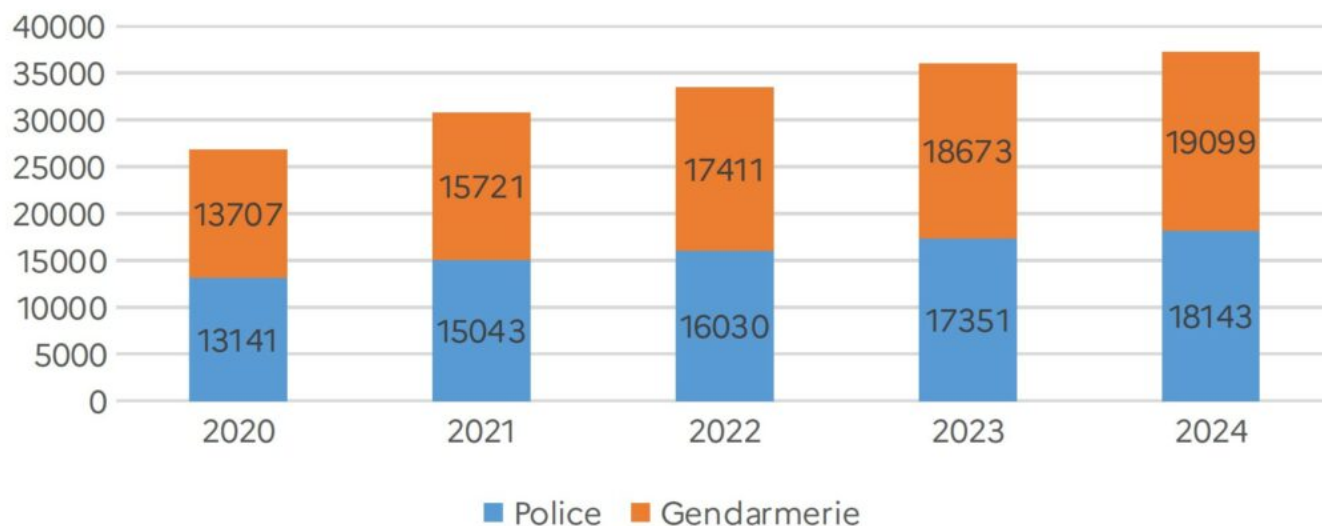
[Comme l'an dernier](#), les services de l'Etat observe donc une hausse continue de la délinquance. Au cours des 5 dernières années, le niveau de la délinquance dans le département de Vaucluse n'a ainsi eu de cesse d'augmenter. En 2024, par rapport à 2023, la délinquance générale est en hausse de 4,56% en zone police et de 2,3 % en zone gendarmerie. Durant cette période, le département totalise 37 242 faits

Ecrit par le 21 avril 2026

en 2024. Cela correspond à une augmentation globale de 2,6% par rapport à l'année précédente (36 024 faits).

Cette tendance est globalement cohérente avec celles observées au niveau national, notamment en matière d'infractions à la législation sur les stupéfiants et d'infractions économiques et financières, le département se trouve en revanche confronté à un nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique bien plus important qu'au niveau national.

Nombre et évolution des faits constatés en zones gendarmerie et police



Crédit : Préfecture de Vaucluse

Intensification de la lutte contre le trafic de drogue

Entre 2023 et 2024, les infractions à la législation sur les stupéfiants dans le Vaucluse ont augmenté de 2,4% en zone gendarmerie (2 279 infractions relevées) et de 11,57% en zone police (2 344 infractions relevées).

Des augmentations qui s'expliquent en partie par le harcèlement des forces de l'ordre à l'encontre des narcotrafiquants et de leurs clients.

« Cette augmentation de la délinquance est liée directement à la présence renforcée des services de police et de gendarmerie sur le terrain, précise le préfet. Elle se traduit aussi par une hausse des quantités saisies ainsi que l'augmentation des amendements forfaitaires délictuels qui permettent de sanctionner la consommation de stups ou les occupations de halls d'immeubles. »

La hausse exponentielle des quantités de produits stupéfiants saisis en Vaucluse au cours des 5 dernières années illustre cette offensive croissante des forces de l'ordre contre le narcotrafic.

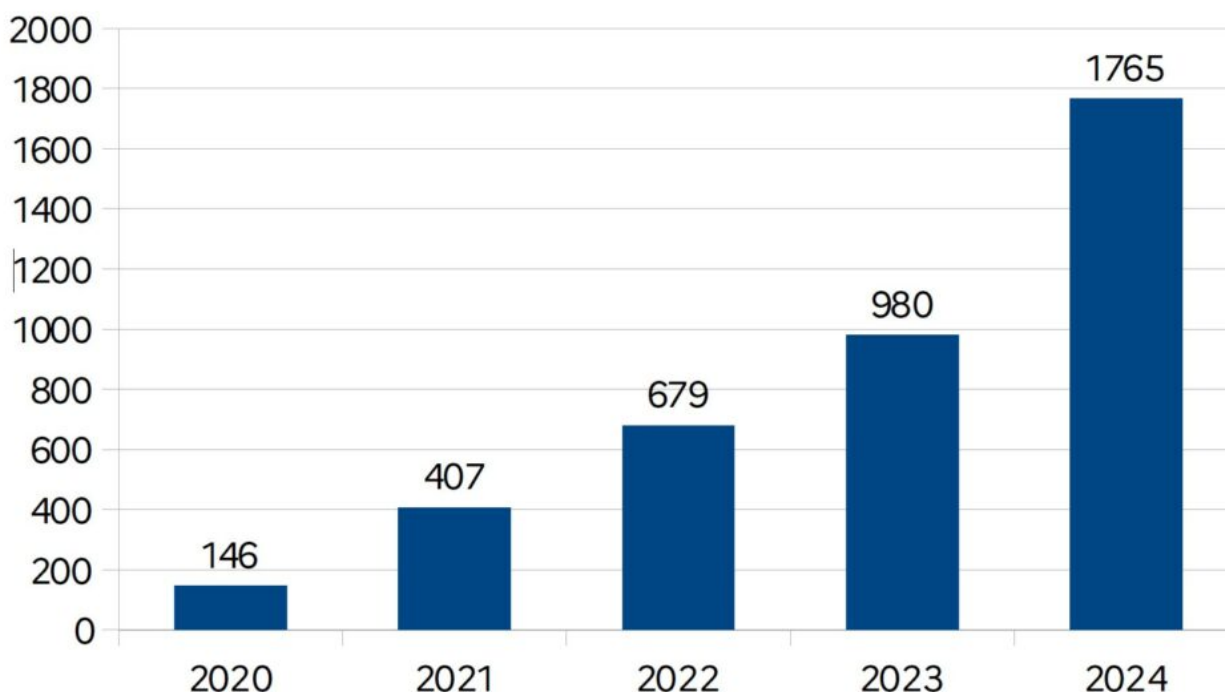
Herbe et résine de cannabis : +76% de saisies par police nationale (1,37 tonne en 2024 contre 778 kg en 2023), -32,7% en secteur gendarmerie (89,5kg en 2024 contre 133kg en 2023), 250kg de saisies par les

Écrit par le 21 avril 2026

douanes d'Avignon. Cocaïne saisies : +35% en zone police (31,4kg en 2024 contre 23,2kg en 2023), diminution de 50,26% en zone gendarmerie (4,8kg en 2024 contre 9,7kg en 2023), 15kgs par les douanes d'Avignon. Autres produits (héroïne, ecstasy, champignons hallucinogènes...) : environ 5kg. Au total, près de 1,765 tonne de drogues en 2024, soit 80% de plus qu'en 2023.

Visuel 2

Évolution de la quantité des produits stupéfiants en Vaucluse



Crédit : Préfecture de Vaucluse

La chasse est ouverte pour les usagers de stupéfiants

En corollaire de cette 'guerre' contre les trafiquants, la lutte contre la consommation de stupéfiants s'est intensifiée en 2024 à travers le recours aux amendes forfaitaires délictuelles (AFD). « J'insiste sur l'importance aussi sanctionner le consommateur », précise Thierry Suquet. Dans cette optique, ces amendes pour usage de stupéfiants ont triplé en Vaucluse depuis 2021 (2 754 en 2024 contre 901 en 2021). Dans le même temps, 20 AFD pour occupation de hall d'immeuble pour les services de gendarmerie ont été dressés en 2024, contre 0 l'année précédente.

« Sur l'année à venir, nous souhaitons augmenter les contrôles de terrain, le recours aux AFD et la présence sur les points de deal », prévient déjà le préfet.

Écrit par le 21 avril 2026

« La question n'est plus de se demander si l'on peut saisir les biens des narcotrafiquants mais comment nous allons les saisir. »

Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon

« Sur Avignon, nous recensons 24 points de deal, aujourd'hui nous en comptons une douzaine », complète pour illustrer les résultats de ce 'harcèlement' [Florence Galtier](#), procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon.

« On met en place plusieurs façons de s'attaquer à ces trafics, poursuit la procureure. Evidemment, l'interpellation, la répression et la condamnation mais également la saisie des avoirs financiers. Car si la case détention est quelque chose qui est parfaitement intégré par les délinquants, nous faisons le constat que la saisie des avoirs est un axe particulièrement efficace dans la lutte contre ces trafics. Que ce soit au niveau des produits mais aussi des biens et des immeubles. Aujourd'hui, la question n'est plus de se demander si l'on peut saisir les biens des narcotrafiquants mais comment nous allons les saisir. »



Saisie de stupéfiants par la Bac d'Avignon le 30 janvier dernier. Crédit : Police nationale de Vaucluse/Facebook

Même cause et même effets pour ressort voisin de Carpentras. « Les priorités sont identiques, précise [Hélène Mourges](#), procureure de la République du tribunal judiciaire de Carpentras. Cela se décline notamment par une présence très importante des forces de sécurité sur les zones de vente sont interpellées de manière journalière des personnes travaillent comme 'charbonneur' ou comme guetteur. Donc, une politique extrêmement offensive tant des forces de sécurité à l'intérieur mais aussi des réponses pénales qui y sont apportées. »

Dans cette 'guérilla' contre le trafic et l'usage de stupéfiants en vaucluse, « les fermetures administratives et les fermetures judiciaires constituent un angle d'attaque contre les établissements qui blanchissent l'argent des trafics », poursuit Hélène Mourges.

Ecrit par le 21 avril 2026

L'outil des fermetures administratives

« Les fermetures administratives temporaires sont un levier essentiel pour prévenir les troubles et les nuisances de voisinage générés par certains commerces, sanctionner les irrégularités dans le domaine sanitaire, de vente de tabac, d'emploi de travailleur non déclaré voire en situation irrégulière, et pour lutter contre le narcotrafic, complètent les services de la préfecture. En effet, certains pseudo-commerces peuvent participer aux trafics directement, comme lieu de deal, ou indirectement, à travers le blanchiment d'argent. »

En 2024, les services de l'État ont procédé à 51 fermetures administratives : 18 pour vente illicite de tabac (13 en 2023, +38,5%), 16 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publiques (12 en 2023, +33,3%), 1 pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons (1 en 2023), 3 pour des infractions aux règles sanitaires ainsi que 13 pour des infractions aux dispositions du Code du travail.

Jusqu'à 30 000€ par jour pour un point de deal

En tapant au porte-monnaie, les deux tribunaux judiciaires de Vaucluse ont ainsi saisi 300 000€ en 2024 pour le ressort de Carpentras et près de 500 000€, dont 127 000€ en cryptomonnaies, pour celui d'Avignon. Pour autant, la marge semble importante quand l'on sait qu'un point de deal vauclusien peut rapporter jusqu'à 25 000 à 30 000€ par jour.

En parallèle, le narcotrafic engendre des violences alimentées par le trafic d'armes, qui implique par ricochet une multiplication des saisies d'armes. Ainsi, 319 armes ont été saisies sur le département en 2024 (181 en zone gendarmerie et 138 en zone police). Côté volet administratif, 284 procédures de dessaisissement d'armes au motif d'ordre public ont été réalisées en 2024 (x3 en trois ans).

Davantage d'agressions gratuites et de violences sexuelles

Le bilan de la délinquance en Vaucluse ne se limite pas aux narcotrafics. En 2024, atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes ont aussi enregistré une forte hausse (+716 faits en 2024, soit une augmentation de 11 %).

Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) baissent de 16 faits, soit - 4,4 % (363 faits en 2024 contre 379 faits en 2023). Les violences physiques non crapuleuses (violences gratuites, qui ne sont pas liées à l'atteinte aux biens) augmentent de 438 faits, soit +11% (4 415 faits en 2024 contre 3977 faits en 2023). Plus de 60 % des AVIP constatés relèvent de violences physiques non crapuleuses. Les menaces et chantages augmentent de 172 faits, soit +10,9 % (1749 faits en 2024 contre 1577 faits en 2023). Les violences sexuelles augmentent de 113 faits, soit +19,8 % (684 faits en 2024 contre 571 faits en 2023).

Les violences envers les femmes majeures (nombre de victimes par type d'infraction)

Ecrit par le 21 avril 2026

Infractions	2023		2024	
	Total	Dont contexte familial	Total	Dont contexte familial
Homicide	0	0	2	1
Tentative d'homicide	4	3	1	1
Violences ayant entraîné la mort	0	0	1	0
Autres coups et blessures volontaires	1495	1026	1783	1116
Séquestration	8	3	16	11
Menace ou chantage	655	257	738	214
Violences sans arme	NC*	NC	552	13
Atteinte à la dignité et à la personnalité	440	31	82	2
Proxénétisme	2	0	6	0
Viol sur des majeures	100	46	118	40
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles	125	7	115	7
Atteinte sexuelle	27	0	73	11
Non versement de pension alimentaire	NC	NC	96	96
Total	2856	1373	3583	1512

* NC : Non communiqué. Les deux nouveaux indicateurs, violences sans armes et non versement de pensions alimentaires, seront pris en compte dans le calcul du pourcentage d'évolution des plaintes à partir de 2025.

Crédit : Préfecture de Vaucluse

Parmi ces victimes de violences, les vauclusiennes restent toujours particulièrement exposées. En 2024, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 3 583 femmes majeures. Il s'agit d'une augmentation de 2,8% sur un an. Les violences à caractère sexuel : parmi ces plaintes, 312 (9%) invoquent des faits de harcèlement, d'agression ou d'atteinte sexuelle, de proxénétisme ou de viol. Les plaintes pour viol représentent la plus grande part (118 viols). Un tiers d'entre eux se déroule dans le contexte familial.

Si aucun féminicide ni homicide n'est survenu en Vaucluse dans un contexte familial en 2023, deux femmes ont été tuées en 2024. Une femme de 85 ans a été tuée par arme à feu par son mari à Pertuis en novembre et une jeune femme de 24 ans a été assassinée par strangulation en décembre à Avignon, après avoir subi des actes de torture et de barbarie.

Les plaintes des femmes majeures concernent à 70 % les infractions suivantes : les coups et blessures volontaires représentent plus d'une plainte sur deux : 1 783 victimes en 2024 contre 1 495 victimes en 2023 (+19,2%). Cette infraction se déroule dans 74 % des cas dans le contexte familial. Les menaces ou le chantage, qui constituent la deuxième infraction, représentent 738 plaintes en 2024, contre 655 en 2023 (+12,6%). Cette infraction se déroule dans 29% des cas dans le contexte familial.

« Dans une année marquée par le procès Pélicot, il est important de rappeler que la victime ne doit pas

Ecrit par le 21 avril 2026

rester seule », martèle Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon.

Les escroqueries et infractions économiques et financières

Les EIEF (Escroqueries et infractions économiques et financières) comprennent les escroqueries d'une part (3 949 infractions constatées en 2024, soit 93% des EIEF), ainsi que les infractions économiques et financières d'autre part (302, 7%). En 2024, les EIEF sont en hausse de 12 % en moyenne (4 251 en 2024 contre 3787 en 2023). Ce sont les infractions économiques et financières qui augmentent le plus (+41,8%). Parmi ces faits constatés, 1088 ont été élucidés.

Sur les infractions économiques et financières, la tendance du département de Vaucluse est globalement cohérente avec les tendances haussières observées au niveau national entre 2023 et 2024. Cependant, sur les escroqueries, les chiffres se stabilisent au niveau national (+0,2% par rapport à 2023) alors qu'ils continuent de croître sur le département (+10,5%).

« Tous les indicateurs sont au rouge sur l'insécurité routière. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

Ecrit par le 21 avril 2026



Image d'illustration. Crédit : Gendarmerie de l' »Ardèche/Facebook

Sécurité routière : une mauvaise année

Enfin, concernant l'insécurité routière, « ce n'est pas une bonne année, reconnaît le préfet de Vaucluse. Avec 41 décès (+ 41%), 781 blessés (+78%) et 606 accidents (+80%), tous les indicateurs sont au rouge sur l'insécurité routière et c'est particulièrement visible pour les deux roues motorisées (15 décès soit 37% de l'ensemble de la mortalité routière 2024. »

Dans 68 % des cas, les personnes décédées sont 'présumées responsables' de l'accident. Il est à noter que cette répartition s'inverse, en ce qui concerne les blessés, ou 63 % sont 'présumés non responsables'.

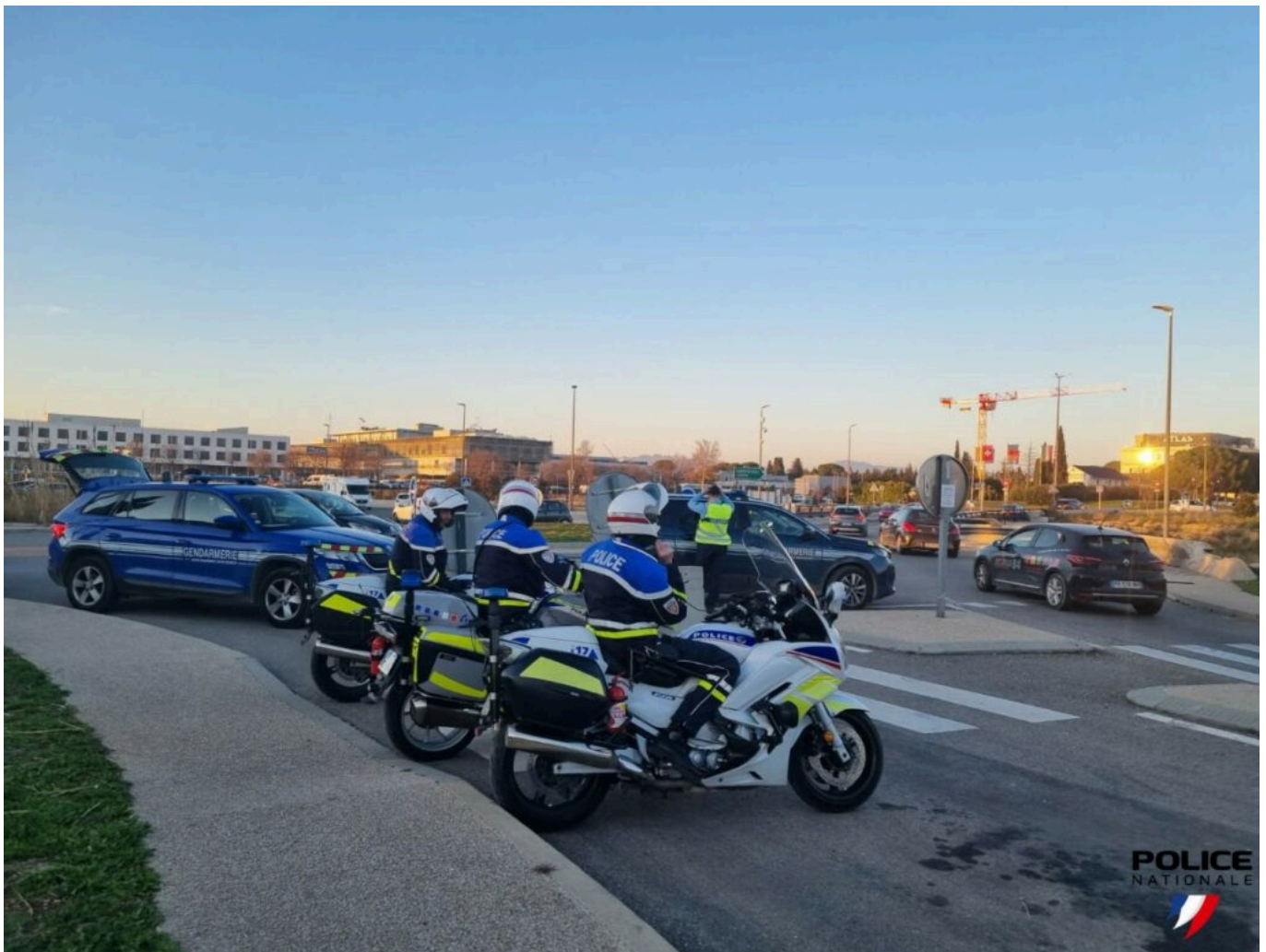
Les mois les plus meurtriers en 2024 ont été mai, juin, juillet et décembre. Ils concentrent à eux seuls 54 % des tués de l'année. À la différence de 2023 où les accidents du dernier trimestre concentraient 43 % des accidents et 41 % des blessés, l'année 2024 semble plus homogène avec une moyenne mensuelle plus élevée d'accidents et ce dès le mois de mai (50 accidents contre 14 en 2023). Deux pics notables pour les mois juin/juillet (22 % de l'accidentalité 2024) et octobre (10 %).

Les accidents mortels ont lieu hors agglomération dans 74 % des cas (62 % sur la période 2018/2022) et en agglomération dans 26 % des cas (27 % sur la période 2018/2022). Aucun mort sur l'autoroute en 2024, contre 1 en 2023.

Ecrit par le 21 avril 2026

En 2024, ce sont 1768 suspensions de permis de conduire qui ont été prononcées (+7%), dont 667 pour alcoolémie, 704 pour stupéfiants et 364 pour excès de vitesse.

Laurent Garcia



Combien d'agents pour lutter contre la délinquance en Vaucluse ?

Actuellement la police nationale dispose de 726 agents en Vaucluse (commissaires, officiers, gradés et gardiens, policiers adjoints, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). Elle compte également 83 réservistes, répartis dans les 4 circonscriptions de police (Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange) du département.

« Des effectifs qui vont être renforcés dès la semaine prochaine par 15 policiers supplémentaires » annonce [Emmanuel Desjars de Keranrouë](#), directeur interdépartemental de la police nationale de Vaucluse.

Côté gendarmerie, dont la zone d'intervention couvre 146 communes sur 151 en Vaucluse, l'effectif total

Ecrit par le 21 avril 2026

est de 708 personnels (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 550 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière et une maison de protection des familles. Dans le cadre du programme nationale de création de 200 nouvelles brigades, [le Vaucluse accueille la brigade mobile de la Tour d'Aigues depuis juin 2024 alors que celles de Courthézon et la brigade fixe de Caromb devraient l'être à horizon 2027.](#)

Enfin, la direction régionale des douanes d'Aix-en-Provence dispose de trois services basé à Avignon : la Brigade de sécurité intérieure (BSI) d'Avignon, le centre Contributions Indirectes Viticulture et le bureau de douane d'Avignon. Cela représente une cinquantaine de personnes. A cela s'ajoute les effectifs des différentes polices municipales de Vaucluse dont 53 ont conventionné (+3 par rapport à 2023) avec les services de l'Etat afin de mieux coordonner leurs avec celles de la gendarmerie ou de la police.

Crédit : Police nationale de Vaucluse/Facebook

Sorgues : sécurité renforcée autour du lycée Montesquieu



Suite à l'agression survenue devant le lycée Montesquieu de Sorgues, la gendarmerie et la Police Municipale ont décidé d'unir leurs forces pour sécuriser les abords de l'établissement et rassurer élèves,

Ecrit par le 21 avril 2026

parents et riverains.

« La présence renforcée des patrouilles vise à prévenir tout nouvel incident et à garantir un environnement serein pour tous », explique la gendarmerie de Vaucluse.

Cette mesure fait suite à l'agression au couteau d'un jeune de 17 ans, ce lundi matin 24 février, devant l'établissement scolaire. Les jours de la victime ne sont plus en danger alors que l'agresseur, né en 2008, a été interpellé par les gendarmes quelques heures plus tard. Une *enquête pour tentative de meurtre* a été ouverte à l'encontre de ce dernier, lui aussi élève dans le même lycée.

« Dans nos lycées, on doit apprendre, s'épanouir, préparer son avenir. Pas craindre la violence. »

Renaud Muselier, président de la Région Sud

La Région va renforcer les contrôles dans les lycées

« Je veux, au nom de la Région Sud, dire toute ma solidarité à la victime, à sa famille et à la communauté éducative, dénonce Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je tiens à remercier les secours, les forces de l'ordre dont l'intervention rapide a permis d'interpeller l'agresseur, ainsi que l'agent d'accueil du lycée, dont le sang-froid et la réactivité ont permis de porter immédiatement assistance à la victime. Rien ne justifie, jamais, une telle violence, cet acte est inacceptable ! Dans nos lycées, on doit apprendre, s'épanouir, préparer son avenir. Pas craindre la violence. »

« Après l'annonce la semaine dernière d'Elisabeth Borne, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, une multiplication des contrôles réguliers de sacs seront organisés devant certains lycées dès le printemps par les forces de l'ordre, en lien avec le préfet, le procureur et le représentant de l'Education nationale, poursuit le président de la Région Sud dont les lycées sont une de ses compétences. La Région est et restera pleinement mobilisée pour garantir la sécurité et la tranquillité de nos jeunes. »